

Conseil des délégués pour la Vie Lycéenne Lycée Paul Guérin Niort

Relevés de conclusions des commissions

COMMISSION « Self » du 24 mars 2014

La première réunion de cette commission (le 11 février 2014) a permis d'en préciser le cadre et de fixer les axes de travail. Deux axes ont été choisis par les membres : la fluidité du parcours dans le self et les repas. Ci-dessous les points abordés lors de la deuxième réunion du 24 mars 2014.

Fluidité du parcours

- Problème prise des plats: aujourd'hui il y a deux lignes pour prendre les entrées et les desserts qui convergent vers un point pour les plats chauds. Cette convergence provoque régulièrement des embouteillages. Comment y remédier? M. Parent (Chef cuisine) évoque un projet de restructuration en 2 lignes complètes avec bar à salades. Ce projet présenté une première fois à la région a été refusé. Il va être de nouveau présenté. M. Bossis, agent comptable, précise que l'établissement provisionne de l'argent pour une prise en charge financière de l'établissement (autour de 20 000 euros). Notre établissement sera le dernier pour le niortais a être équipé de cette façon.
- <u>Difficulté pour trouver de la place</u>: M. Bossis indique que l'espace cafétéria située au fond du self verra sa capacité d'accueil réduite à la rentrée 2014 ce qui permettra le gain de 40 à 50 places. M. Parent précise qu'il faudra se préoccuper de la distance entre les tables et le tapis d'évacuation des plateaux ainsi que de la sortie de secours. M. Faugeras souhaite que l'on en profite pour revoir cette sortie qui occasionne régulièrement des embouteillages entre ceux qui arrivent et ceux qui sortent.
- Problème du flux d'élèves: M. Parent souligne une importante différence de flux. En effet avant midi le flux est faible voir très faible et il est très important après et occasionne là aussi des bouchons. Il faudrait voir s'il n'est pas possible d'anticiper sur les emplois du temps pour permettre à des classes de finir à 11h30 quitte à reprendre plus tôt. Il faudrait augmenter ce flux à 350 élèves avant 12h (100 aujourd'hui). M. Faugeras verra avec Mme Brimaud lors de l'élaboration des emplois du temps pour 2014.
- Embouteillage à la borne d'entrée : il y a une borne « élève » et une borne « personnels ».
 Lorsqu'il y a blocage à la borne élève il faudrait envisager d'ouvrir la borne « personnels ».
 Cet embouteillage peut être provoqué par des cartes qui ne fonctionnent pas, surtout en début d'année. Il faudrait anticiper ce problème. Mme Roussille et M. Faugeras vont étudier ces points.
- M. Foucher-Métivier (parent d'élève) demande si des parents d'élèves pourraient manger au self et visiter l'envers du décor pour mieux se rendre compte. Mme Roussille se charge d'organiser ce moment.

Repas

Le manque de temps n'a pas permis de développer ce point.

Les élèves souhaitent aborder échanger sur les nombre de repas « verts », la possibilité de repas à thèmes.

M. Parent précise que le repas « vert » n'est pas un repas végétarien au sens strict mais un repas dit alternatif. M. Bossis précise que les repas végétariens ou alternatifs ne sont pas obligatoires dans un établissement surtout s'ils sont d'ordre philosophiques. Dans ce dernier cas on va à l'encontre du cadre laïque de l'école. Un texte ministériel (COMPOSITION DES REPAS SERVIS EN RESTAURATION



SCOLAIRE ET SÉCURITÉ DES ALIMENTS Circulaire. n° 2001-118 du 25-6-2001NOR : MENE0101186C) préconise l'apport de viande, poisson ou œufs le midi.

M. Fouquet-Métivier indique qu'il lui semble normal de pouvoir offrir des repas différents aux élèves.

M. Parent répond à M. Fouquet-Métivier sur le coût de ces repas : les menus alternatifs ne coutent pas plus chers que les autres mais qu'il est difficile d'en faire plus que 2 par semaines.

Pour la prochaine réunion, M.Parent apportera le projet de restructuration du Self et les plans pour travailler sur des possibles réorganisations. Le point sur les repas à thèmes sera étudié.

COMMISSION « Espace détente » - Point au 26 mars 2014

Suite à la première réunion du 11 février 2014, il a été décidé de l'aménagement d'un foyer "calme dans ce qui sert actuellement de studio vidéo/fond vert.

Un travail est en cours en lien avec la MDL. Ce qui est envisagé :

- mise en place d'une "boite à livres"
- présentoir à revues (à voir avec le cdi)
- panneau d'infos M.D.L./C.V.L
- cimaises pour expo photos (achetée par la M.D.L.)
- espace pour exposition d'œuvres des ateliers
- mise en place d'un trépied pour permettre aux élèves qui le souhaitent de dessiner

L'aménagement d'une salle vidéo/photo/M.A.O. se fera dans l'actuelle salle radio.

Nicolas Beillard, animateur culturel, étudie avec le service gestion pour avoir du mobilier pour le foyer calme.

Des élèves sont en train de peindre certaines tables.

Dès que ce qui concerne le mobilier sera résolu, le déménagement pourra avoir lieu. Idéalement pour la rentrée des congés de Pâques.

<u>COMMISSION « Lien CVL/CESC/MDL » - « Communication ». Point au 20 mars 2014</u>

La première réunion du 13 février 2014 a regroupée la commission « lien CVL/CESC/MDL » et la commission « Communication/sensibilisation des élèves à la vie lycéenne ». A cette occasion a été fait un état des lieux : peu de personnes connaissent le CVL, pas de communication ou peu sur les actions CVL/CESC, difficultés à mobiliser les élèves et autres acteurs sur la vie lycéenne au sens large. La commission a évoqué la nécessité d'utiliser tous les médias disponibles pour communiquer et d'anticiper dès la rentrée pour impliquer les élèves.

La réunion du 20 mars a permis de faire le tour des actions envisagées et de revenir sur la communication en étant force de propositions.

Point sur les actions CESC

- Semaine contre le SIDA programmée du 14 au 18 avril 2014 : nombreux événements (Théâtres Forum, expositions, dress code, photos,). Il faudra mobiliser pour préparer le matériel. Le CVL sera impliqué dans la vente de gâteaux et bonbons. Question : faut-il estampiller cette action « CVL » ou « CESC ».
- Projet « Handicap » pour la fin de l'année. Ce projet est en cours d'élaboration et mobilisera également de nombreux acteurs.

Communication



- Nécessité de mobiliser les élèves pour les élections au CVL dès la fin de l'année scolaire.
- Dans le dossier d'inscription : ajout d'un document à créer pour présenter le CVL avec photos,
- Aborder le CVL lors d'une heure d'AP en début d'année
- Lors d'une journée d'intégration des entrants en septembre ; prévoir une présentation du CVL par les élèves (salle de conférences ?) en même temps que MDL, ...
- Affichage sur les écrans de l'établissement
- Sur le site de l'établissement, dans l'onglet CVL : mettre une information sur le CVL (les prérogatives, les actions, les projets, le rattachement au CAVL et ...à quoi ça peut servir), des liens vers des sites institutionnels (acte II de la vie lycéenne) et pratiques,
- Créer un compte Facebook LPG. Demande conjointe des deux vice-présidents au proviseur.
 Permettre aux élèves de s'inscrire via l'onglet CVL/Facebook sur chaque projet.

Les délégués élus CVL seront réunis en assemblées générales : le 10 avril 2014. Les vice-présidents CVL feront une présentation du CVL et des actions en cours lors des deux conseils d'administration du lycée les 7 et 8 avril 2014.